

Coup d'œil

Procès-verbal des délibérations du CCIH

Séance XIII - Les 9 et 10 novembre 2004, à Toronto

Mission du CCIH : Le Conseil canadien sur les soins de santé intégrés s'engage à aider les Canadiens à mieux comprendre les nouveaux enjeux en émergence dans le secteur des soins de santé.

Vision du CCIH : Le Conseil canadien sur les soins de santé intégrés favorise l'établissement d'un système de soins intégrés qui trouve le juste équilibre entre la qualité, l'accessibilité et les coûts en vue de favoriser une meilleure santé chez tous les Canadiens.

Contexte :

Lors d'une réunion précédente, le CCIH a choisi un sujet aux fins des discussions dans le cadre de la série suivante de rencontres. Les deux questions suivantes sont à l'origine de ce choix :

**Quels sont les intérêts actuels des employeurs dans la santé des Canadiens?
Quels devraient être les intérêts des employeurs dans la santé des Canadiens?**

Entre les réunions, on a fourni aux conseillers un cadre de travail pour qu'ils formulent leurs propres réflexions sur certains volets entourant ces sujets, pour orienter les discussions sur la responsabilité sociale des entreprises et examiner le rôle des employeurs et les soins de santé dans un contexte global. Il a été convenu que les discussions ne porteraient pas sur le rôle individuel des employeurs en matière de santé au travail/des employés, car le document de discussion sur la santé au travail du Conseil couvre bien ces sujets.

Réunir de l'information

Sujet abordé : La responsabilité sociale des entreprises

Le rôle des employeurs en matière de soins de santé

Experte-conseil : **M^{me} Margaret French, directrice, William M. Mercer Ltd.**

- Au nombre des sujets traités au cours de la discussion du CCIH avec M^{me} French, mentionnons :
 - les répercussions du comportement des médecins sur la santé des employés;
 - une approche stratégique en matière de prestations de maladie;
 - le portrait de la société dans son ensemble que constituent les employeurs et les employés;
 - l'établissement obligatoire de programmes de mieux-être des employés;
 - le rendement de l'investissement dans l'employé;
 - les répercussions sur la santé;
 - la motivation des employés et l'utilisation des programmes;
 - l'objet des cotisations des employés;
 - le rôle des employeurs en matière de soins de santé;
 - la nécessité d'un forum réunissant l'administration publique et les employeurs;
 - le rôle du mouvement syndical;
 - la comparaison entre le financement équitable et la couverture à parts égales;
 - le lien avec la rentabilité; et
 - l'avantage concurrentiel.

Nos soins médicaux – qui doit régler les frais et en quels cas?

Expert-conseil : Glen Roberts, directeur des programmes de santé, Conference Board of Canada

- Au nombre des sujets abordés lors des discussions du CCIH avec M. Roberts, mentionnons :
 - la comparaison du Canada avec d'autres pays;
 - la nécessité d'adopter une vision à long terme;
 - l'innovation;
 - les excédents budgétaires fédéraux;
 - la nécessité d'un forum sur les soins de santé réunissant les employeurs;
 - les répercussions du système de santé sur les employeurs; et
 - la comparaison entre la réaction face aux crises et la planification et le leadership.

Le rôle du secteur privé en matière de soins de santé

Expert-conseil : Le D^r Tom McGowan, radio-oncologue, action cancer ontario, The Credit Valley Hospital, Canadian Radiation Oncology Services

- Au nombre des sujets abordés lors des discussions du CCIH avec le D^r McGowan, mentionnons :
 - les prestataires du secteur privé et les employeurs;
 - le rôle des syndicats;
 - le rendement de l'investissement des prestations de maladie de longue durée;
 - les répercussions nettes sur la santé;
 - la résistance face aux prestataires du secteur privé;
 - l'innovation;
 - un régime de santé à deux vitesses;
 - la nécessité d'harmoniser les intérêts; et
 - les lacunes du système.

Susciter la réflexion

Les membres du CCIH se sont entretenus des renseignements qu'ils avaient reçus. La séance-bilan a porté sur l'importance actuelle de l'innovation, les défis éventuels que poseront les soins à domicile et l'assurance médicaments dans le futur, la nature du rendement de l'investissement des prestataires de soins de santé privés, et le caractère crucial d'un leadership éclairé, doté d'une vision, et de la volonté de changer le système de santé public.

Le CCIH a reconnu la nécessité d'harmoniser les intérêts (y compris d'un échange entre les secteurs public et privé), d'adopter une perspective à long terme, de même que le rôle éventuel des incitatifs. Il a convenu que, comparés à ceux des autres pays, les soins de santé au Canada ne sont pas irrécupérables, mais qu'ils nécessitent des affinements. Le Conseil s'est penché sur son propre rôle à cette fin.

Il a conclu que **l'engagement de l'employeur dans le système de santé canadien** est un sujet d'intérêt. Le silence des employeurs en matière de soins de santé est « assourdissant ».

Mesures adoptées

Les conseillers ont convenu que les principaux thèmes de l'engagement des employeurs dans les soins de santé sont les suivants : la hausse des coûts et la pérennité, le déséquilibre fiscal, l'innovation et les incitatifs, le financement public et la gestion privée, la planification à court et à long terme et le leadership.

Ils ont déterminé les stratégies suivantes pour susciter l'engagement de la part des employeurs :

- | | |
|--|--|
| <i>Phase I</i>
Recherche primaire/originaline | · Définir le programme, les questions et les enjeux |
| <i>Phase II</i>
Table ronde | · Réunion de 8 à 10 employeurs
· Sondage préalable mené auprès des participants
· Liste structurée de questions et d'enjeux
· Élaborations de solutions en fonction de scénarios |
| <i>Phase III</i>
Répercussions sur les soins de santé | · Volets où le CCIH peut ajouter de la valeur
· Silence « assourdissant » des employeurs en matière de soins de santé
· Examen de scénarios : intervenants engagés, neutres et démobilisés |

État/examen des initiatives en cours

Généralités

Entretiens sur le soutien du CCIH aux Canadiens – modalités, périodes d'intervention, etc. Possibilité de rédiger des documents courts (de 1 à 2 pages) à la fin de chaque réunion qui comporteraient des messages constructifs. Ces documents résumeraient les réflexions du CCIH sur les présentations de chaque réunion. Les idées des conférenciers seraient assimilées à un dossier que constituerait le CCIH et traduiraient les réflexions collectives du Conseil.

Document sur la génomique

M. Russell King a fait circuler un exemplaire du projet de loi C6 : Loi sur la procréation assistée et la recherche connexe. Les lignes directrices des règlements afférents à ce projet de loi contiennent des précisions sur la recherche sur les cellules souches. À l'heure actuelle, le CCIH n'entend prendre aucune initiative à ce sujet.